

Lamballe, le 11 mai 2021

Youen CARPO  
Président de l'ANCHL

A

M. PETIT Alain  
Directeur du CH des 3 Rivières  
2 rue des Vergers  
88 330 CHATEL SUR MOSELLE

## Appel à cotisation 2021

Monsieur, Cher collègue,


Une nouvelle réforme s'organise autour des établissements de santé de proximité. L'ANCHL a participé activement à ces travaux. Nous avons défendu un certain nombre de propositions afin de faire évoluer le statut de hôpitaux de proximité. Les textes relatifs à la labellisation et à la gouvernance devraient être publiés prochainement. Nous pouvons nous féliciter de plusieurs avancées :

- la réforme 2021 encourage les ARS à réévaluer les situations d'établissements SSR monovalents se rapprochant du modèle HP et délivrer une autorisation de médecine le cas échéant.
- à défaut d'avoir obtenu un avenant à la convention constitutive du GHT, permettant aux hôpitaux de proximité d'être partenaires et non plus parties au GHT, une convention contractualisera les obligations réciproques des parties dans le cadre de la convention HP/GHT. La rédaction de cette convention sera l'opportunité de se saisir de la question de la gouvernance médicale et de veiller à l'appui de l'établissement support et des autres établissements du groupement aux missions de l'hôpital de proximité.

Le manque de ressources médicales sera un frein au développement des projets des hôpitaux de proximité. Il est important que les GHT concourent plus avant à la responsabilité populationnelle des territoires en apportant aux HP les ressources médicales nécessaires. L'ANCHL va poursuivre la sensibilisation des pouvoirs publics sur ce sujet. La question de l'attractivité médicale des hôpitaux de proximité va également être l'objet d'un groupe de travail au sein de la FHF.

L'ANCHL poursuit son travail d'information et de communication afin de faire disparaître la contradiction entre les annonces gouvernementales en faveur de l'offre de soins de proximité, des liens entre la ville et l'hôpital... et une certaine politique de centralisation, que portent certaines agences régionales de santé et certains établissements support de GHT. Notre association souhaite contribuer à la réussite de ce nouveau positionnement des hôpitaux de proximité.

Cher collègue, je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.



Youen CARPO  
Président de l'ANCHL